

RÉPONSE

DU

COMITÉ CENTRAL DE FRANCE

POUR LA CAUSE POLONAISE

A L'ADRESSE

DU COMITÉ CENTRAL DE SUÈDE

Paris, 5 mai 1863.

MESSIEURS,

Les sentiments exprimés dans votre Adresse du 19 avril dernier nous ont vivement émus ; ils sont dignes d'une nation valeureuse, dont l'Europe connaît l'amour pour l'indépendance et la liberté. Nous vous en remercions au nom de la Pologne, qui trouvera dans ce fier langage une consolation et une espérance ; nous vous en remercions aussi au nom de la France : elle ne pouvait rencontrer d'interprètes plus fidèles de ses légitimes aspirations.

Nous aimons à constater que cette généreuse initiative est prise par des hommes qui comptent au nombre des représentants les plus élevés de la Suède, par des membres de la Chambre des nobles, de la Chambre des bourgeois et de la Chambre des paysans.

Nous voulons ce que vous voulez, une solution définitive de la question polonaise, une solution conforme à l'esprit du siècle et aux intérêts de la civilisation. Le drame sanglant auquel nous assistons avec une douloureuse anxiété, permet de constater la grandeur de la cause qui inspire cet héroïque dévouement. On a vainement essayé d'effacer la Pologne de la carte de l'Europe ; elle a su résister aux séductions et aux tortures, toujours prête à verser son sang pour affirmer son droit. A une époque trop



457

4862/1

accessible à l'influence des intérêts matériels, il s'est trouvé un peuple prêt à courir au martyre : la Pologne s'est levée, quoique dépourvue d'armes, pour protester de son inébranlable fidélité au culte de la patrie. Ses enfants n'ont pas demandé où pouvait être le succès, mais où était le devoir; ils ont marché à la mort comme à une fête.

Ils se sont dit que le monde ne saurait demeurer indifférent devant ce sublime spectacle ; l'attitude de la Suède prouve qu'ils ne se sont pas trompés. Ils triompheront si l'Europe fait son devoir comme ils accomplissent le leur; et quand ils devraient succomber, au moins le sang généreux qu'ils répandent prouvera-t-il au monde que la Pologne n'est pas morte, puisque l'on ne se lasse pas de mourir pour elle.

Quatre mois de lutte héroïque ont rendu plus impossible que jamais l'asservissement de ce noble pays; les sacrifices qu'il accepte proclament la nécessité de son indépendance. Il faut lui rendre la liberté ou le laisser exterminer; la Russie ne saurait y ramener que la paix dont parle Tacite : *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant.*

Vous l'avez bien dit, la ferme résolution de mourir en combattant et la justice de Dieu soutiennent la Pologne sanglante; elle ne pourrait admettre une amnistie dérisoire sans se reconnaître coupable, sans se courber sous le joug qu'elle a dû subir, mais qu'elle n'a jamais accepté.

La Russie n'espère plus tromper le monde, elle essaye aujourd'hui de l'effrayer, en présentant la Pologne comme le foyer d'une vaste conspiration révolutionnaire, destinée à bouleverser l'Europe.

Un peuple qui n'a qu'une seule pensée, qu'une âme, ne conspire point; il attend ou il combat. Alors que tous les citoyens se rangent sous le drapeau de l'indépendance, comment ose-t-on parler de passions révolutionnaires? Vous les partagez donc aussi, puisque vous désirez restituer à la Suède l'ancienne intégrité de son territoire!

Singuliers révolutionnaires que ceux dont la cause offre pour les opinions les plus divergentes un terrain de réconciliation!

La Pologne a souffert longtemps; comme le Christ, elle est mon-

tée sur le Golgotha; mais cette souffrance, c'est la rédemption ! Ce généreux pays est descendu au plus profond de lui-même, il s'est interrogé, et il a trouvé la pensée de l'égalité civile dans l'égalité de la souffrance.

L'amour de la patrie, le dévouement à une sainte cause, ont effacé les distinctions de classes et de culte ; la misère commune a créé une nation homogène. Où rencontre-t-on les mauvaises passions révolutionnaires ; est-ce du côté de la nation qui relie toutes les classes, en réclamant justice pour tous ? est-ce du côté de l'opresseur qui veut diviser pour régner, en attisant la haine et l'envie, au moyen de perfides faveurs ?

Ce n'est pas seulement une sympathie légitime qui nous unit pour la cause de la Pologne ; l'accord instinctif de toutes les opinions est une révélation, la raison confirme ce que le cœur inspire. La paix de l'Europe ne cessera point d'être troublée tant qu'une injustice séculaire n'aura point été réparée, car les Polonais recommenceront toujours leur sanglante protestation. Il y a plus, les laisser écraser, c'est préparer en ce moment pour la Russie une formidable extension de puissance. Ses forces ont été tenues en échec par la Pologne frémissoante. Si, pendant quelque temps du moins, l'Empire russe n'avait plus à redouter de ce côté une implacable résistance, peu d'années suffiraient pour lui rendre la force qui lui fait défaut aujourd'hui ; il pourrait tranquillement accomplir une transformation féconde, remplacer des millions de serfs par des millions d'hommes, et multiplier ses ressources au moyen des voies rapides de communication.

Jamais une Pologne libre ne fut plus nécessaire à l'Europe, jamais meilleure occasion ne s'est offerte pour préserver l'avenir. Mais il faut se hâter, chaque jour voit moissonner de nombreuses victimes, chaque jour enlève à la civilisation et à la liberté de braves défenseurs ; travaillons en commun pour rapprocher l'heure d'une action décisive. Nous avons foi avec vous en la puissance de l'opinion ; elle se prononce avec une énergie croissante. En cherchant le triomphe de la justice, l'Europe trouvera la plus précieuse garantie de sa propre sécurité.

Les votes récents de vos Chambres et l'action de votre Comité y auront grandement servi ; la Suède, ancienne alliée de la France,



déterminera de nouveau par son concours un meilleur équilibre politique au profit de l'indépendance des nations.

Le duc d'HARCOURT (Eugène), président.

BARROT (Odilon), ancien représentant, vice-président.

VAVIN (Alexis), ancien représentant, vice-président et trésorier du Comité.

DUTRONE, conseiller honoraire,

LEGOUVÉ (Ernest), de l'Académie française,

SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie française,

LASTEYRIE (Ferdinand de), ancien représentant,

LAFAYETTE (Edmond de), ancien représentant,

CHOZKO (Léonard), ancien aide de camp du général Lafayette, archiviste du Comité.

ALLIER, ancien représentant.

ASSAILY (Charles d'), ancien ministre plénipotentiaire.

AUMONT-THIÉVILLE, notaire à Paris, ancien député.

BARON (Léon), ancien député.

BEAUMONT (Gustave de), ancien représentant.

BERTIN (Edouard), directeur du *Journal des Débats*.

BERVILLE (S.-A.), ancien représentant, président honoraire à la Cour impériale.

BIESTA (Hippolyte).

BIXIO (Alexandre), ancien représentant.

CAMBACÉRES (Etienne, comte de), député au Corps législatif.

CARNOT (Hipp.), ancien représentant.

CHARTON (Edouard), ancien représentant.

CHOPIN (Jean-Marie), littérateur.

COCHIN (A.), ancien maire et conseiller municipal de Paris.

CRÉMIEUX (Adolphe), ancien représentant.

DELAMARRE, directeur de *la Patrie*.

DEMARGAY, ancien député.

FOUCHER DE CAREIL (comte).

GUÉROULT (Adolphe), rédacteur en chef de *l'Opinion nationale*.

HAVIN (Léonor), ancien député, directeur du *Siecle*.

JOUVENCHEL, ancien député.

LAFAYETTE (Oscar de), ancien représentant.

LA FORGE (Anatole de).

LANFREY (Pierre).

LARABIT (Denis), sénateur.

LUNEAU, ancien représentant.

MARIE (Alexandre), ancien représentant.

MARTIN (Henri).

MONTALEMBERT (Charles, comte de), ancien pair de France, membre de l'Académie française.

NEFFTZER (Auguste), directeur du *Temps*.

PILLET (Auguste), directeur du *Journal des Villes et Campagnes*.

B. SARRANS jeune, ancien représentant.

SCUDO (Pierre), rédacteur de *la Revue des Deux-Mondes*.

WOLOWSKI (Louis), ancien représentant, membre de l'Institut.

